



INFORMATIONS TARIFS

ENGAGEMENT

La micro-crèche du Centre Socio-éducatif du Barry vous informe que les frais de garde de votre enfant se règle mensuellement.

Votre tarif est de : € par mois.

Le 5 du mois de chaque mois, le montant restant à votre charge sera prélevé sur votre compte bancaire, soit un montant de : €.

Vous recevrez dans les jours qui suivent la part CAF, ce montant sera alors prélevé.

Par ailleurs, des chèques doivent également être remis, 12 chèques du montant de la crèche.

Ces chèques vous seront remis lorsque les prélèvements seront validés.

Je soussigné(e) Madame, Monsieur

.....

Atteste avoir pris bonne connaissance de ce document, et atteste avoir remis les chèques :

- 1)
- 2)
- 3)
- 4)
- 5)
- 6)
- 7)
- 8)
- 9)
- 10)
- 11)
- 12)

Fait à Marseille, le

Signature